



com'AP@C

Le secteur assurances de la Ligue de l'enseignement.

Formation IARD 2019/2020

Vous trouverez ci-joint le dossier d'inscription à la formation IARD 2019/2020. **Nous vous rappelons que la présence à toutes les sessions est impérative.** La date limite d'inscription est fixée au **15 novembre 2019.**

Retrouvez l'entier article dans le lien des informations générales ci-contre.

Mise à jour statutaire

Comme chaque année, une fiche de mise à jour statutaire de vos Fédérations est jointe au présent COM'APAC. Merci de la retourner au Secrétariat de l'APAC dans les délais demandés et ce, **même si aucun changement n'a été enregistré dans votre département et même si votre Fédération relève de la gestion par la Plateforme APAC.**

Retrouvez l'entier article dans le lien des informations générales ci-contre.

Souscription en ligne des contrats Activité associative temporaire et activité cycliste temporaire

Les associations peuvent désormais réaliser leurs souscriptions R.A.T et A.C.T directement en ligne sur le site de l'APAC.

Retrouvez l'entier article dans le lien des informations générales ci-contre.

La tacite reconduction des Conventions d'assurances personnalisées

Si, conformément aux dispositions du Code des Assurances, il appartient à l'association de nous aviser des changements dans ses activités ou ses modalités d'affiliation qui sont de nature à justifier la modification ou la résiliation de la convention, **en revanche, il n'est pas nécessaire de nous aviser des éventuelles évolutions ne justifiant pas de telles modifications, telles que la participation aux activités de personnes physiques supplémentaires titulaires d'une carte Ligue et d'une licence UFOLEP avec assurance APAC pour les activités sportives.**

Retrouvez l'entier article dans le lien des informations spéciales ci-contre.

INFORMATIONS

GENERALES

[Formation IARD 2019/2020](#)

[Mise à jour statutaire](#)

Appel de cotisation des M.A.A
- Multirisque Adhérents
Association

[Organisation de l'APAC Nationale](#)

Rappel : nouvelle fiche diagnostic en ligne
Souscription en ligne des contrats Activité associative temporaire et activité cycliste temporaire
Accompagner : mailing de relance associations non réaffiliées

INFORMATIONS SPECIALES

Régularisation ACV / ASE annualisée
Contrats CIP / MEE / CAP R4 / CAP A ZERO
La tacite reconduction des Conventions d'assurances personnalisées
Immatriculation Atout France et Accueils collectifs de mineurs
La déclaration de sinistre

[MISE A JOUR DU GUIDE DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE](#)

[MISE A JOUR DU REPERTOIRE DES DOCUMENTS APAC](#) : les documents vous sont transmis par courrier, en version papier

Immatriculation Atout France et Accueils collectifs de mineurs

Les dispositions du Code du Tourisme imposaient depuis 2018 une obligation généralisée d'immatriculation auprès du registre national des « opérateurs de voyage ».

Retrouvez l'entier article dans le lien des informations spéciales ci-contre.